



Conseil économique et social

Distr. générale
27 janvier 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des
finances, de la planification et du développement économique
Quarante-troisième réunion
Addis-Abeba, 12-14 mars 2025

Point 6 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires : rapports sur les travaux des organes
subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique

Rapport d'activité de l'Institut africain de **développement économique et de planification**

Note du secrétariat

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a l'honneur de transmettre aux membres de la Commission le rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification.

* E/ECA/COE/43/1.



Rapport d'activité de l'Institut africain de développement économique et de planification

I. Introduction

1. Le présent rapport d'activité est soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, à la cinquante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), conformément à la pratique en vigueur et pour donner suite au souhait exprimé par la Conférence d'être régulièrement tenue informée des travaux de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)¹.

2. En 2024, l'IDEP a accompli des progrès considérables dans la mission qui lui incombe de donner aux gouvernements africains les moyens de concevoir et de mettre en œuvre des politiques économiques et des plans de développement solides. Dans le cadre de ses initiatives, il s'est efforcé de mettre en place des solutions proactives à l'aide de programmes de renforcement des capacités, de travaux de recherche axés sur les politiques et de plateformes de partage des connaissances, alors même que les pays africains restaient aux prises avec des problèmes sociaux et économiques, notamment les pressions inflationnistes, les effets des changements climatiques et la volatilité des marchés mondiaux.

3. L'IDEP a organisé 34 activités de formation en 2024, permettant à 4 892 participants issus de 46 pays, dont 1 396 femmes, d'acquérir des compétences en matière de planification macroéconomique, d'intégration régionale, de développement social et de gestion des ressources naturelles. Il a utilisé ses programmes novateurs pour s'attaquer à des problèmes naissants tels que les changements climatiques et les risques géopolitiques, en mettant l'accent sur la résilience et la gestion des risques. La formation avait pour points saillants le renforcement des capacités des jeunes négociateurs africains en matière de négociations sur les changements climatiques, la prospective stratégique, la modélisation de la dynamique des systèmes et la reprise des séances de formation en présentiel dans divers domaines thématiques alignés sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

4. L'IDEP est resté un leader d'opinion, en accueillant des dialogues de haut niveau sur les politiques à mener, en publiant des documents de recherche et en contribuant aux débats sur la transformation structurelle de l'Afrique. Ses principales activités comprenaient l'organisation de six manifestations axées sur la recherche qui ont été l'occasion de se pencher sur les priorités définies dans le cadre des deux programmes de développement. Ces manifestations ont connu la participation de 605 personnes. Parmi les manifestations notables organisées en 2024, on peut citer un séminaire de recherche sur la sécurité énergétique et la transformation structurelle, un séminaire axé sur le genre organisé pour célébrer la Journée internationale de la femme, et la première Journée africaine de la macroéconomie. D'autres séminaires organisés sur les thèmes des technologies vertes, de la transformation structurelle et de l'éducation numérique ont été l'occasion d'engager les participants de tous les secteurs à stimuler des changements de politiques et le partage des connaissances.

¹ L'IDEP est une institution panafricaine créée par l'Assemblée générale. Il a pour mission principale d'accompagner les pays africains et de les aider à renforcer leurs capacités dans le domaine des ressources humaines, condition préalable pour garantir leur indépendance et promouvoir le développement socioéconomique de l'Afrique. Ses principales activités, qui découlent de son mandat, s'articulent autour d'un portefeuille de programmes de renforcement des capacités et de formation, ainsi que d'un ensemble d'initiatives de recherche et de dialogue sur les politiques. L'IDEP offre également des services consultatifs à la demande aux gouvernements et aux institutions publiques et sert de forum pour explorer d'autres pistes de réflexion sur le développement de l'Afrique.

5. L'IDEP a mis son centre de documentation au service de la formation et de la recherche en fournissant des services d'information et de documentation. Il a effectué la migration de ses archives vers une nouvelle banque de connaissances hébergée à la CEA et a continué à offrir des services en ligne. Le centre a également lancé avec succès, à l'intention des bibliothécaires africains, un cours en ligne sur l'acquisition d'une culture des données qui était axé sur la gestion des données et les mégadonnées, manifestant ainsi l'attachement de l'IDEP à l'excellence en matière de gestion de l'information.

6. L'IDEP a élaboré un projet de cadre stratégique pour la période 2025-2029 que son conseil d'administration examinera aux fins d'adoption à sa prochaine réunion. Ce cadre vise à favoriser la transformation économique de l'Afrique par le renforcement des capacités, la recherche et les partenariats. Dans ledit cadre, l'IDEP met l'accent sur la technologie, la recherche sur les politiques et le programme intégré de développement des capacités qu'il a créé pour aligner ses efforts sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063, se faire mieux connaître et renforcer sa stabilité financière.

7. L'IDEP est financé par les contributions de ses États membres, une subvention annuelle d'un montant de 2,4 millions de dollars allouée par l'Organisation des Nations Unies, l'appui apporté par la CEA et des fonds extrabudgétaires, entre autres sources. Les contributions des États membres ont diminué de 78 % depuis 2019 et ne s'élèvent plus qu'à 392 000 dollars. L'appui extrabudgétaire apporté par la CEA a également chuté de manière spectaculaire, passant de 2,43 millions de dollars en 2017 à 51 000 dollars en 2023, bien qu'il se soit légèrement redressé à hauteur de 540 000 dollars en 2024. Le solde des arriérés de ses États membres ayant atteint 20,5 millions de dollars en 2024, l'IDEP a besoin de 2 millions de dollars en 2025 pour poursuivre ses activités. Pour remédier à son instabilité financière, il diversifie ses sources de financement en mettant en place des cours payants, en créant un fonds de dotation et en améliorant ses cadres de collaboration afin de renforcer sa viabilité financière, d'assurer la stabilité de ses effectifs et de continuer à remplir son mandat.

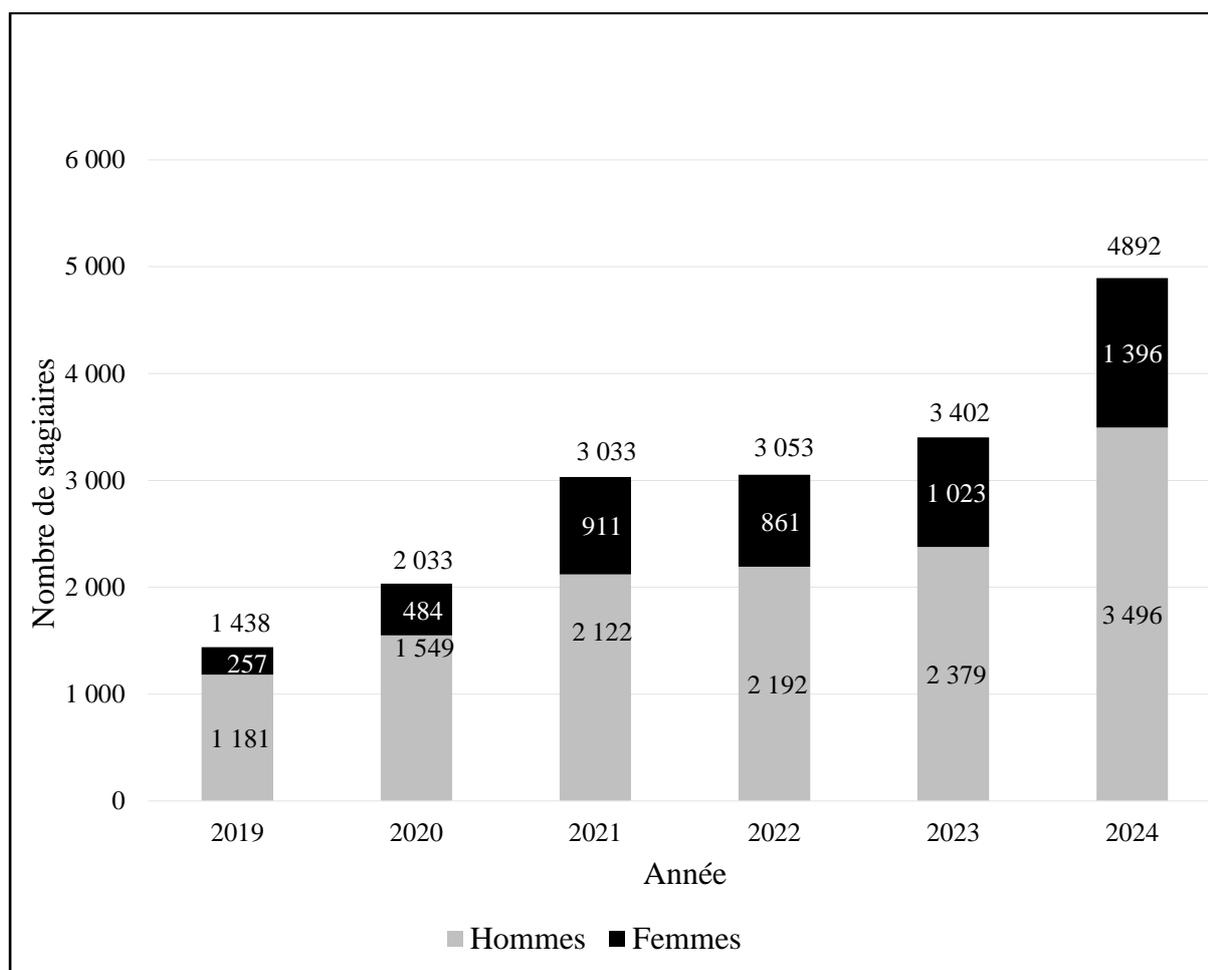
II. Contribution à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

A. Formation

8. Les formations dispensées par l'IDEP sont alignées sur les programmes de développement nationaux, régionaux et internationaux et mettent particulièrement l'accent sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Par ses cours, l'IDEP cherche à doter les participants des compétences dont ils ont besoin pour élaborer, planifier, mettre en œuvre et gérer des politiques de développement tenant compte des risques. Ces compétences consistent notamment à comprendre les processus de développement, à renforcer la résilience, à participer activement à l'économie mondiale, à améliorer les fondamentaux, à mettre à contribution les différentes parties prenantes, en particulier celles du secteur privé, à mobiliser suffisamment de ressources et à traduire les gains économiques en amélioration du bien-être de toutes les populations de manière équitable et durable, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté.

9. L'IDEP a organisé 34 activités de formation en 2024, dispensées en anglais et en français. Comme le montre la figure I, ces initiatives ont renforcé les capacités de 4 892 fonctionnaires et autres parties prenantes issus de 46 pays, dont 1 396 femmes. Les sessions de formation s'articulaient autour de quatre groupes de cours, axés sur le développement macroéconomique et la planification, l'intégration régionale, le développement social et la gestion intégrée des ressources naturelles. Le recours à l'apprentissage en ligne, à l'apprentissage hybride, à l'apprentissage sur mesure et à l'apprentissage en présentiel a contribué à la réussite de ces programmes de formation.

Figure I
Nombre de stagiaires, 2019-2024



10. L'IDEP a continué à mettre l'accent sur l'intégration de l'analyse et de la gestion des risques dans la planification du développement et a commencé à élaborer des activités de protection sociale. À cette fin, il a organisé trois sessions bilingues de formation au développement des capacités, au cours desquelles il a principalement porté son attention sur l'intégration de la gestion des risques dans la planification et l'élaboration des politiques. Ces sessions ont permis aux participants de mieux comprendre les notions de risque, d'incertitude et de vulnérabilité, illustrées par des exemples concrets tirés de diverses crises mondiales. Les participants ont amélioré leurs compétences en matière d'élaboration de stratégies de gestion des risques équitables et inclusives étroitement liées à des mécanismes de planification et de financement cohérents pour en garantir la bonne exécution. Conscient de l'importance de solides stratégies d'atténuation des risques permettant de réduire les effets potentiels des chocs et de mieux se préparer aux phénomènes imprévus, l'IDEP a mis l'accent sur l'intérêt qu'il y avait à bâtir des économies résilientes. L'un des participants à une session de formation à la gestion des risques dans un contexte d'incertitudes a appliqué les compétences qu'il avait acquises pour élaborer une proposition de politique destinée à l'État de Kaduna (Nigéria) sur la formation à l'entrepreneuriat et aux compétences professionnelles. Élaborée à la suite d'une étude constatant que la mauvaise qualité de l'éducation, le chômage et la pauvreté poussaient les jeunes vers le terrorisme, la proposition faisait partie d'une série de mesures destinées à faciliter la reprise après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)². Elle visait à améliorer la capacité d'insertion professionnelle des jeunes par des mesures destinées à développer leur résilience et à réduire la probabilité

² Rotimi Adebayo Animasahun, « Terrorism among youths in Nigeria: implication for national stability and integration », *Open Access Library Journal*, vol. 2, n° 9 (septembre 2015).

qu'ils soient recrutés pour mener des activités terroristes. La proposition a été soumise à l'Assemblée de l'État de Kaduna en novembre 2024.

11. L'IDEP a tiré parti du cours qu'il avait dispensé avec succès en 2023 sur la prospective stratégique et la modélisation de la dynamique des systèmes³, en mettant en place de nouveaux modules destinés à renforcer la capacité des participants à gérer les incertitudes, à déceler les tendances naissantes, à élaborer des scénarios et à concevoir des politiques solides permettant d'assurer le développement durable en Afrique. Ces sessions avancées ont connu la participation de 203 personnes, dont 34 femmes. Elles portaient principalement sur les applications pratiques et l'élaboration de scénarios adaptés aux problèmes que l'Afrique rencontrait, notamment les changements climatiques, les risques géopolitiques et le manque de ressources. Grâce à l'apprentissage interactif, les responsables de l'élaboration des politiques ont acquis les moyens d'apporter des innovations, de favoriser la résilience et d'aligner les stratégies sur les cadres de développement, tels que le Programme 2030 et l'Agenda 2063. L'engagement que l'IDEP manifeste en faveur de la mise en place d'un leadership visionnaire et d'une gouvernance adaptative témoigne du rôle important qu'il joue pour façonner l'avenir de l'Afrique dans un contexte d'incertitudes mondiales.

12. Afin de susciter une participation plus inclusive des jeunes et des femmes aux négociations qui ont eu lieu lors de la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'IDEP a organisé une session de formation axée sur le renforcement de leur capacité à prendre part activement à d'importants chantiers climatiques au titre de ladite Convention-cadre et de l'Accord de Paris. Des domaines essentiels ont été étudiés dans le cadre du cours, notamment la transition juste, le financement des mesures d'adaptation, le renforcement des capacités, la mise en place du Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices, les négociations sur le marché de droits d'émission de carbone et les mécanismes de financement de l'action climatique. Les méthodes d'accès aux fonds existants, de suivi des flux financiers, d'élaboration de projets, de suivi et d'évaluation et de prise en compte des questions de genre et des questions relatives aux jeunes dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques ont également été étudiées. Le cours avait pour objet de donner aux jeunes et aux femmes d'Afrique les moyens de mener des négociations sur le climat et de faire campagne en faveur de l'adoption de mesures ambitieuses de lutte contre la crise climatique. Les participants ont acquis des outils pratiques permettant de surmonter les obstacles systémiques et de mieux faire entendre leur voix dans l'élaboration de politiques porteuses de transformation. Des sessions spéciales ont été consacrées au renforcement des approches tenant compte des questions de genre et à la promotion de l'innovation chez les jeunes dans le domaine de l'action climatique. Les participants ont acquis les compétences nécessaires pour piloter les négociations, définir les grandes priorités et nouer le dialogue avec les parties prenantes mondiales, afin de contribuer efficacement à l'exécution des chantiers et de plaider en faveur de solutions climatiques équitables. Le cours a connu la participation de 874 personnes, dont 564, parmi lesquelles 174 femmes, ont reçu un certificat. Ce cours, qui a été couronné de succès, a marqué une étape importante dans les efforts déployés pour faire en sorte que les contributions des femmes et des hommes soient équilibrées et que les jeunes aussi apportent les leurs lors de la vingt-neuvième et des futures sessions de la Conférence des Parties.

13. Au cours de la période considérée, l'IDEP a dispensé les cours de formation en présentiel énumérés au tableau 1.

³ Voir E/ECA/COE/42/15.

Tableau 1
Cours de formation en présentiel dispensés par l'IDEP en 2024

<i>Thème de la session de formation</i>	<i>Période</i>	<i>Lieu</i>	<i>Bénéficiaires</i>
Octroi de moyens d'action aux femmes et aux jeunes dans le domaine agricole au titre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine	26-30 mars	Porto-Novo	Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Kenya, Madagascar, Malawi, Namibie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Togo et République-Unie de Tanzanie
Boîte à outils pour l'évaluation de l'économie bleue, à l'intention des cadres du Haut conseil pour la mer du Togo et d'autres acteurs de l'économie bleue	14-18 octobre	Lomé	Togo
Formation à la planification et à la prospective en matière de développement à l'intention des fonctionnaires guinéens	16-29 octobre	Kindia (Guinée)	Guinée
Formation à la structuration, à l'analyse et à l'évaluation de suivi des projets miniers à l'intention des cadres du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières du Burkina Faso	4-15 novembre	Ouagadougou	Burkina Faso
Planification stratégique	24-28 novembre	Djibouti	Djibouti
Octroi de moyens d'action aux femmes et aux jeunes dans le domaine agricole au titre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine	15-20 décembre	Porto-Novo	Algérie, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Gabon, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad et Togo.

B. Recherche

14. En 2024, l'IDEP a continué à définir les enjeux prioritaires et à mener des travaux de recherche innovants sur les politiques pour contribuer aux travaux de la Division de la formation. Il a tiré parti de ses dialogues de haut niveau sur les politiques, de ses séminaires sur le développement et de ses programmes de bourses pour mettre en place des orientations stratégiques pour la conception de ses cours et veiller à ce que le contenu des cours soit mis à jour et adapté à l'évolution de l'environnement opérationnel.

15. À cet égard, 605 fonctionnaires et d'autres parties prenantes ont participé à six activités de recherche analytique visant à mettre en commun les connaissances et à faire campagne en faveur des politiques publiques permettant de remédier aux obstacles entravant l'accélération de la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, ainsi qu'à réfléchir au renouvellement de la planification du développement dans le but de renforcer le lien entre la recherche sur le développement et l'action des pouvoirs publics.

16. En mars, un membre du Réseau des jeunes économistes de la CEA issu de l'Université Kenyatta (Kenya) a dirigé un séminaire de recherche en ligne, auquel ont participé 200 personnes, sur la sécurité énergétique et la transformation structurelle en Afrique subsaharienne, y compris une analyse de la volatilité des prix du pétrole. Le séminaire avait pour objet d'encourager le réseau à soutenir la pensée scientifique en Afrique. Les participants se sont penchés sur l'approche adoptée pour élaborer le document de recherche soumis à leur examen et ont apporté leurs propres informations pour donner plus de poids à la macroanalyse présentée.

17. En mars également, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un séminaire sur le développement a été organisé à l'intention des anciens stagiaires de

l'IDEP sur l'investissement dans les femmes par la promotion d'une protection sociale tenant compte des questions de genre et de soins afin d'accélérer les progrès. Cette manifestation, à laquelle ont participé 70 personnes, avait pour objet d'encourager la réflexion sur les problèmes à résoudre en matière d'égalité des genres, d'économie des services à la personne et de protection sociale en Afrique.

18. Une autre activité organisée en mars est une réunion tenue avec le Comité consultatif technique de l'IDEP pour informer ses membres de leurs rôles et responsabilités et présenter les activités les plus importantes de l'Institut prévues pour 2024. Cette manifestation se voulait une réunion de présentation et de préparation de la retraite qui a eu lieu en juin 2024.

19. En juin, l'IDEP a lancé la première édition de la Journée africaine de la macroéconomie, organisée à Dakar par la CEA en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Bureau du Coordonnateur résident et d'autres partenaires. Le thème de la Journée concernait les approches prêtes pour l'avenir permettant de promouvoir la stabilité macroéconomique et la croissance en Afrique. La manifestation a réuni 100 participants, dont des représentants de pays africains, d'institutions financières et d'organisations internationales ; des universitaires et des chercheurs spécialisés dans les politiques macroéconomiques ; et des membres du Réseau des jeunes économistes de la CEA. Chacun de ces trois groupes a discuté d'un des sujets suivants : les enseignements relatifs à la stabilité macroéconomique et à la croissance en Afrique ; les approches prêtes pour l'avenir permettant de stimuler la croissance économique et la durabilité en Afrique ; et les solutions systémiques permettant de doter les jeunes des moyens de repenser le paysage économique mondial.

20. En octobre, un séminaire relatif au développement a été organisé sur les technologies vertes à l'usage des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et les possibilités qu'elles offraient pour renforcer la résilience des jeunes. Ce séminaire, auquel ont participé 80 personnes en ligne, avait pour but de créer une plateforme permettant aux participants de discuter des futures voies de croissance qui bénéficieraient des possibilités offertes par les technologies vertes aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, de mettre en commun leurs connaissances sur les possibilités de renforcer la résilience des jeunes, de formuler des recommandations sur des politiques adaptées et de mettre en commun leurs connaissances sur les bonnes pratiques nécessaires pour accroître les possibilités offertes par les technologies vertes aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises en Afrique.

21. Toujours en octobre 2024, l'IDEP et le Bureau de la coordination des activités de développement pour la région de l'Afrique ont organisé conjointement un séminaire sur les impératifs de la transformation structurelle des économies en Afrique. Cette manifestation avait pour objet de mettre en place une plateforme permettant aux participants de discuter des impératifs de la transformation structurelle, de formuler des recommandations pratiques et de tirer parti des outils d'appui que les pays africains pouvaient obtenir dans ce processus. Le séminaire a réuni 100 participants, dont des spécialistes de la transformation économique en Afrique, des économistes des bureaux des coordonnateurs résidents et des membres du Réseau des jeunes économistes de la CEA.

22. En novembre 2024, l'IDEP a organisé un séminaire relatif au développement sur l'exploitation des technologies numériques pour dispenser une éducation inclusive, durable et adaptée aux besoins en Afrique. Cette manifestation a été l'occasion pour les participants d'examiner la question de l'adoption progressive des technologies numériques dans le domaine de l'éducation et de la formation en Afrique, ainsi que les problèmes à résoudre et les perspectives qui s'offraient en la matière, dans le cadre du thème de l'Union africaine pour 2024 intitulé « Éduquer une Afrique adaptée au XXI^e siècle ». Elle a connu la participation de 40 personnes en ligne et 15 personnes en présentiel.

C. Bourses d'études

23. Dans le cadre de son mandat principal et de l'action qu'il menait pour améliorer les compétences des jeunes professionnels, l'IDEP a lancé un programme de stages de courte durée au titre duquel il apporterait de l'aide aux stagiaires dans la réalisation d'études et l'élaboration de rapports, d'articles, de fiches d'information et d'infographies concernant la Division de la formation et de la recherche. Trois stagiaires effectueront des recherches sur la sécurité alimentaire, le financement de l'action climatique et le développement agricole.

D. Centre de documentation

24. Le centre de documentation de l'IDEP a poursuivi sa mission principale qui consistait à répondre aux besoins des programmes de formation et de recherche de l'Institut. Pour ce faire, il s'est employé à fournir des informations et des services de documentation aux stagiaires, aux membres du corps enseignant, aux participants aux conférences, aux chercheurs, aux universitaires en visite et aux gouvernements.

25. En 2024, le centre a effectué la migration de tous ses documents et des fichiers joints à ceux-ci du serveur local de documents de l'IDEP vers une nouvelle banque de connaissances de l'IDEP hébergée à la CEA. En raison des travaux de maintenance des données en cours, il n'était pas possible de télécharger certaines statistiques importantes au moment de la publication du présent rapport d'activité.

26. Le centre a continué à servir les usagers de l'Institut – principalement les participants aux cours et les boursiers – en leur fournissant des services en ligne et à distance. La bibliothèque a mis en place des documents bibliographiques annotés en anglais et en français, et a continué à soutenir la recherche et l'apprentissage à distance.

27. En outre, le centre a dispensé un cours en ligne novateur sur l'acquisition d'une culture des données, spécialement conçu pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information africains. Dans le cadre de ce cours, le centre a dispensé une formation approfondie visant à renforcer les capacités des participants en matière de gestion des données, en mettant l'accent sur l'importance de la maîtrise des mégadonnées dans le contexte informationnel actuel. Le cours a été accueilli favorablement et a mis en évidence l'attachement continu de l'IDEP à la promotion de l'excellence dans la gestion de l'information en Afrique.

III. Cadre stratégique pour la période 2025-2029

28. L'IDEP a élaboré un projet de cadre stratégique pour la période 2025-2029 dans lequel il a souligné son engagement renouvelé à favoriser la transformation économique en Afrique par le renforcement des capacités, les travaux de recherche novateurs et les partenariats stratégiques. Ce projet de cadre contient six orientations stratégiques, lesquelles sont axées sur l'amélioration des domaines suivants : la planification intégrée du développement et le financement du développement ; l'intégration régionale, la diversification économique et l'industrialisation ; le développement social inclusif et les gains sociaux inclusifs ; l'utilisation durable de la gestion des ressources naturelles, les questions liées au climat et l'environnement ; le développement des infrastructures ; et l'innovation et la transformation numérique.

29. L'IDEP met en œuvre ce cadre stratégique selon des modalités qui rendent compte de l'importance qu'il y a à dispenser des programmes ciblés (cours distinctifs), en tirant parti de la technologie et en promouvant des initiatives de recherche sur les politiques et de gestion du savoir. L'un des moyens de mise en œuvre essentiels qu'il emploie est le programme intégré de développement des capacités lancé par la CEA dans le but d'harmoniser les efforts de renforcement des capacités dans l'ensemble de ses divisions pour les rendre plus cohérents, plus efficaces et plus

percutants. Ce programme a permis d'aligner la formation spécialisée dispensée par l'Institut et l'appui que ce dernier apporte aux politiques sur le cadre opérationnel de la CEA et de renforcer les efforts collectifs tendant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

30. Le cadre souligne qu'il est nécessaire que l'IDEP renforce sa visibilité institutionnelle et améliore son dialogue avec les parties prenantes ainsi que sa stabilité financière. Les principales recommandations formulées portent sur la nécessité d'élaborer un nouveau modèle de fonctionnement sous-tendu par des sources de financement plus diversifiées, de renforcer les partenariats, de créer des fonds de dotation et d'instaurer des frais de cours pour certaines interventions.

IV. Financement, mise en valeur des ressources humaines et partenariats

A. Financement

31. Les activités de l'Institut sont financées par des ressources provenant de quatre types de sources :

a) L'appui financier apporté par les États membres au titre de leurs contributions annuelles, versées sur la base d'un barème prédéterminé qui est approuvé et adopté par la Conférence des ministres ;

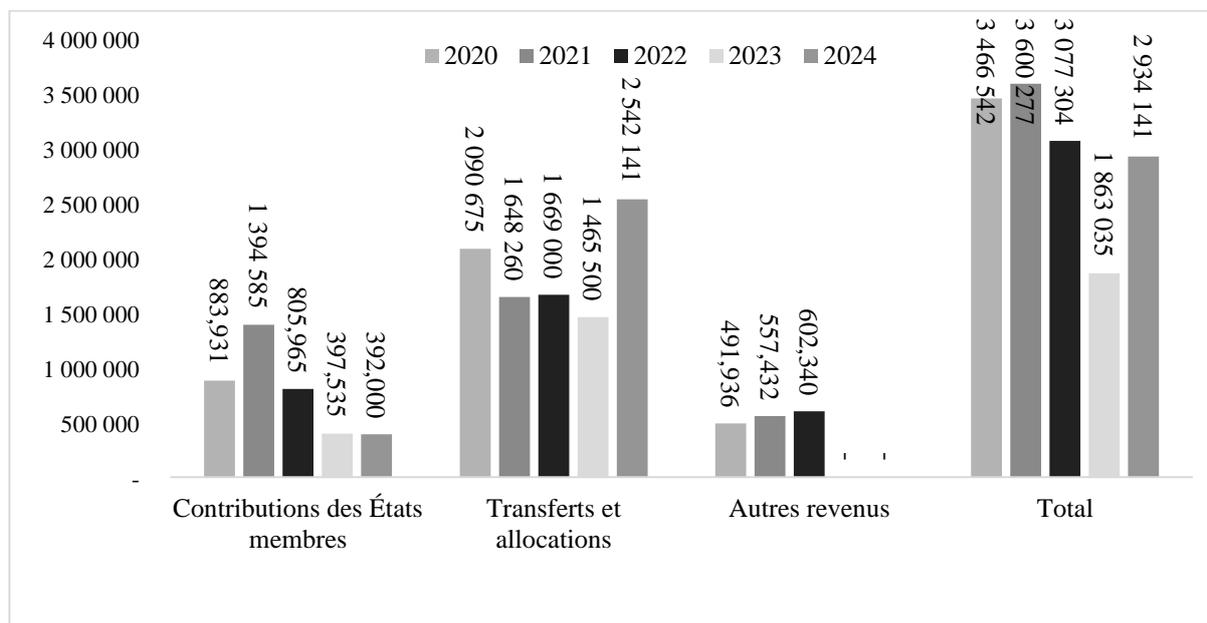
b) Une subvention ordinaire de l'ONU qui s'élève actuellement à un montant annuel fixe de 2,4 millions de dollars à la suite d'une augmentation à hauteur de 1 million de dollars approuvée par l'Assemblée générale et constitue la base du budget-programme annuel approuvé de l'Institut ;

c) Les ressources allouées par la CEA pour financer certains programmes et certaines activités de développement des capacités ;

d) Des fonds extrabudgétaires provenant notamment d'institutions financières multilatérales et bilatérales, de fondations privées et d'autres partenaires de développement.

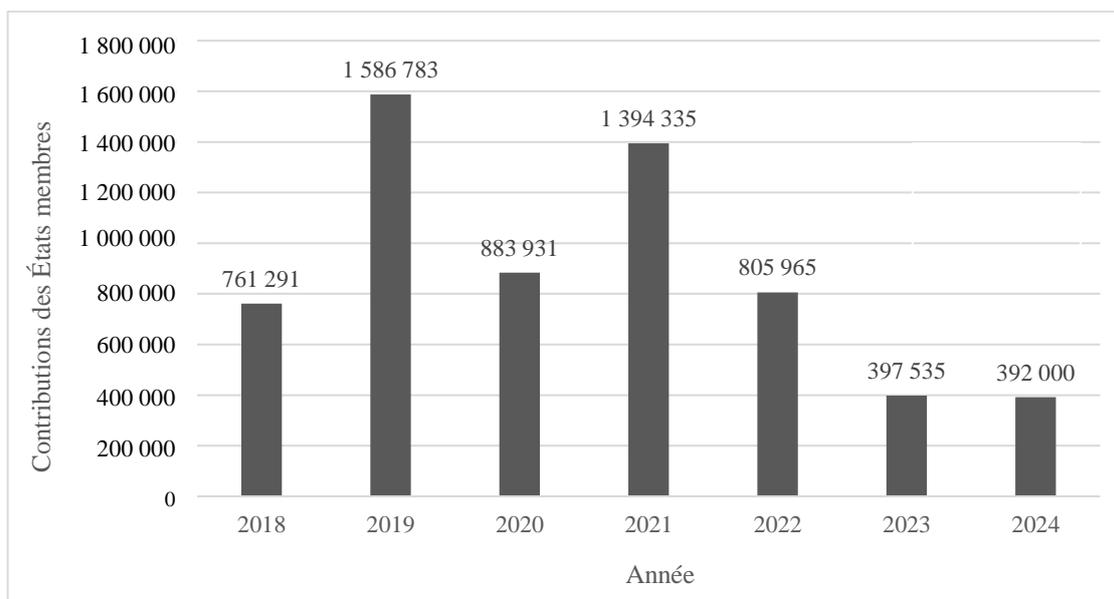
32. La figure II présente le montant des revenus distribués par l'Institut entre 2020 et 2024, répartis en trois catégories. Les « contributions des États membres » s'entendent des quotes-parts versées par les États membres de l'IDEP, les « transferts et allocations » comprennent la subvention allouée par l'ONU et l'appui budgétaire apporté par la CEA, tandis que les « autres revenus » se composent des ressources mobilisées par l'intermédiaire de partenaires extérieurs. Le budget annuel moyen pour la période considérée était de 3 millions de dollars.

Figure II
Catégories de revenus, 2020-2024
(en dollars des États-Unis)



33. Il ressort de la figure III que depuis le pic de 1,59 million de dollars atteint en 2019, les contributions des États membres versées à l'IDEP n'ont cessé de diminuer, la baisse se chiffrant actuellement à 72 %. En conséquence, les réserves statutaires ont dû être utilisées pour financer les activités de base en 2024 et il fallait trouver de toute urgence d'autres stratégies de financement pour préserver la viabilité opérationnelle de l'IDEP.

Figure III
Contributions des États membres, 2018-2024
(en dollars des États-Unis)



34. L'IDEP exprime sa gratitude pour l'appui financier vital qu'il a reçu en 2024 de huit États membres : Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Kenya, Maroc, Namibie, Seychelles et Zimbabwe. Les contributions versées en temps utile par ces États ont joué un rôle déterminant dans la poursuite des activités de l'IDEP à une période de graves difficultés financières. Les contributions versées par les divers pays en 2024 sont présentées dans le tableau 2.

35. Le solde des arriérés est passé de 19,4 millions de dollars en décembre 2023 à 20,5 millions de dollars en décembre 2024 ; il s'agit d'une tendance à la hausse préoccupante qui limite fortement la capacité opérationnelle de l'IDEP. Cette situation financière est d'autant plus critique que les contributions des États membres ont diminué de 78 % depuis 2019, comme le montre la figure III. L'IDEP a la tâche ardue de mobiliser 2 millions de dollars en 2025 – soit près de six fois le montant qu'il a reçu en 2024 – pour maintenir ses activités de base et rétablir ses réserves épuisées. Ce déficit financier montre à quel point une intervention stratégique urgente est nécessaire pour permettre à l'Institut de continuer à remplir son mandat.

36. L'IDEP continuera de dialoguer avec les États membres au sujet de leurs contributions et a engagé des discussions avec les autorités compétentes des pays ayant d'importants arriérés de contributions.

Tableau 2

Contributions versées pendant la période considérée, par pays, au 31 décembre 2024
(en dollars des États-Unis)

Pays	Contribution annuelle	Contribution annuelle versée en 2024	Arriérés versés	Montant total versé en 2024
Afrique du Sud	80 000	80 000	–	80 000
Burkina Faso	15 000	15 000	15 000	30 000
Cameroun	24 000	24 000	–	24 000
Kenya	32 000	32 000	–	32 000
Maroc	32 000	32 000	–	32 000
Namibie	24 000	–	24 000	24 000
Seychelles	10 000	10 000	40 000	50 000
Zimbabwe	40 000	40 000	80 000	120 000
Total	257 000	233 000	159 000	392 000

37. La CEA a considérablement réduit l'appui extrabudgétaire qu'elle apporte à l'IDEP, lequel a culminé à 2,43 millions de dollars en 2017, mais est ensuite tombé à un niveau plancher sans précédent de 51 000 dollars en 2023. Bien que cet appui soit passé à 540 000 dollars en 2024, il ne représente que 22 % du pic de 2017, ce qui signifie que la pression financière se poursuivra.

Figure IV

Appui extrabudgétaire apporté par la Commission économique pour l'Afrique, 2017-2024
(en dollars des États-Unis)



38. La Conférence des ministres, dans sa résolution 2023/10, et le Conseil économique et social, dans sa résolution 2023/17, ont prié le Secrétaire général d'accroître le soutien apporté à la CEA afin de renforcer l'action que l'Institut menait pour aider les membres de la Commission. Cette demande visait à améliorer la prévisibilité des ressources financières de l'Institut, afin de renforcer la planification de ses programmes et d'optimiser ses prestations de services. Bien que le montant de la subvention ait été revu à la hausse, les crédits alloués n'ont pas été reçus en intégralité, en raison de la crise de liquidités frappant le secrétariat.

39. L'IDEP a entrepris d'adapter son modèle de fonctionnement pour se garantir une stabilité financière durable en s'attaquant à des problèmes importants tels que l'imprévisibilité des financements, l'insuffisance des effectifs et l'inadéquation des cadres de collaboration. Pour améliorer sa sécurité financière, il a créé un fonds de dotation, mis en place des cours payants et diversifié l'appui financier qu'il reçoit de différents fonds. En outre, il s'efforce d'assurer la stabilité de l'emploi de son personnel par la mise en place de financements prévisibles et d'emplois de longue durée et a entrepris de renforcer la collaboration interdivisions afin de mieux s'aligner sur les divisions de la CEA et les bureaux sous-régionaux en matière de partenariats pour le développement des capacités. Ces mesures visent à renforcer l'autonomie financière et les capacités opérationnelles de l'IDEP.

B. Mise en valeur des ressources humaines

40. Le poste de chef de la division chargée de l'apprentissage en ligne, de la gestion du savoir et des technologies de l'information et des communications – une fonction essentielle au sein de l'IDEP – est vacant depuis le 1^{er} août 2024, à la suite du départ à la retraite de son titulaire. La procédure de recrutement du successeur a été lancée et devrait s'achever à la fin d'avril 2025.

41. Dans le cadre des actions que l'IDEP mène en permanence pour renforcer le rôle d'organe de formation de la CEA qu'il joue et améliorer sa collaboration avec les sections de la CEA, il a relancé son partenariat avec la Section de la gestion des ressources humaines en décembre 2024 en organisant un cours de recyclage sur la gestion du savoir. Les participants à ce module de formation ont acquis des connaissances approfondies sur la Section des services de gestion du savoir et ont appris les notions, les processus et les normes essentiels. Ils ont également été informés du niveau d'engagement attendu des fonctionnaires en tant que professionnels du savoir et de l'importance cruciale de la promotion d'une culture de la recherche, du partage et de la diffusion des connaissances. Le module de formation a connu un succès retentissant et la participation de fonctionnaires d'autres entités du système des Nations Unies, notamment de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a permis d'enrichir l'activité d'apprentissage et de promouvoir la collaboration interinstitutionnelle.

42. L'IDEP a également renforcé les capacités de son personnel par des initiatives de formation spécialisée. Par exemple, d'avril à juin 2024, 11 membres du personnel ont suivi une formation intensive sur la rédaction stratégique en français, en particulier la rédaction de la correspondance et de rapports. Le cours avait pour but de familiariser les participants avec les principes de la rédaction en français selon l'usage en vigueur au sein du système des Nations Unies, notamment les principes régissant l'organisation du texte, le style, le ton et la cohésion. Grâce à des ateliers interactifs, les participants ont appris à élaborer des stratégies efficaces de correction et de révision de textes et ont reçu une formation sur les principes de la traduction. En outre, les participants ont appris les stratégies et les conventions applicables dans la rédaction des communications courantes telles que les courriels et les mémorandums, ainsi que dans celle des rapports plus exhaustifs, y compris les résumés analytiques et les présentations de données.

43. Un cours de formation sur les sciences comportementales et la gestion du changement a été suivi par 12 membres du personnel de l'IDEP et d'autres fonctionnaires de la CEA. Le cours avait pour but de doter les participants des compétences nécessaires pour appliquer les principes des sciences comportementales afin d'améliorer la dynamique d'équipe, d'accroître l'efficacité opérationnelle et de susciter une meilleure collaboration. Le cours a apporté des informations précieuses sur le comportement humain dans les structures institutionnelles et a proposé des stratégies pratiques pour gérer le changement et optimiser les performances des équipes au sein de l'IDEP et dans le cadre général de la CEA.

C. Partenariats

44. En 2024, l'IDEP a noué plusieurs partenariats importants pour faire avancer la mission qui lui incombait de renforcer les capacités institutionnelles et humaines en Afrique en vue de promouvoir une planification efficace du développement et la bonne élaboration des politiques. Les partenariats, qui sont résumés dans le tableau 3, ont abouti à la conception et à la mise en œuvre de programmes de formation et de recherche dans divers secteurs.

45. L'IDEP a collaboré avec le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs pour lancer un atelier de validation d'un cours de formation portant sur les « fondamentaux de la planification du développement », qui a été créé pour permettre aux responsables des plans de développement de mieux comprendre les cadres, les outils et les méthodes nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des plans efficaces alignés sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

46. À Djibouti, l'IDEP s'est associé à l'Institut national d'administration publique et au Ministère de l'économie et des finances pour lancer une session de formation à la planification stratégique. La session s'adressait à 38 fonctionnaires des ministères chargés de la planification et des secteurs cruciaux. Elle les a dotés des outils et des méthodes nécessaires pour élaborer des plans stratégiques efficaces alignés sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063, ainsi que sur les priorités nationales.

47. L'IDEP s'est associé au Centre Songhai pour former des femmes et des jeunes d'Afrique à l'entrepreneuriat agricole dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Cette collaboration avait pour but de doter les participants des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir dans l'agrobusiness, afin de stimuler le développement économique et de promouvoir l'égalité des genres. En mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, le partenariat favorise la croissance inclusive et renforce la capacité des collectivités locales à adopter des pratiques agricoles durables, contribuant ainsi en fin de compte à la réalisation des objectifs plus larges de la Zone qui consistent à stimuler le commerce intra-africain et l'intégration économique.

48. L'IDEP a collaboré avec la CEA et la Fondation RES4Africa pour organiser des séminaires à l'intention des responsables et des sessions de formation technique sur les politiques d'accès à l'énergie en Afrique. Au cours de ces sessions, il a parlé des problèmes à résoudre et des possibilités à exploiter dans le secteur de l'énergie, dans le but de renforcer la capacité des participants à concevoir et à mettre en œuvre des politiques énergétiques et des cadres réglementaires efficaces.

Tableau 3
Catégories de partenaires

<i>Type de partenaires</i>	<i>Nombre de partenaires</i>
Entités des Nations Unies	4
États membres et communautés économiques régionales	37
Autres organisations internationales	5
Universités et instituts de recherche	92
Total	138

V. Perspectives pour 2025

49. L'IDEP mettra en œuvre son nouveau cadre stratégique pour la période 2025-2029. Il s'efforcera d'accroître ses offres de formation en instaurant des cours distinctifs adaptés aux besoins des décideurs et des professionnels d'Afrique, dans lesquels il mettra l'accent sur des domaines cruciaux tels que la protection sociale, la planification intégrée du développement, la main-d'œuvre prête pour l'avenir et la transformation numérique. Il mettra également l'accent sur l'utilisation de la technologie pour produire des solutions d'apprentissage en ligne novatrices qui lui permettront de nouer le dialogue avec de nouvelles parties prenantes dans le continent.

50. L'IDEP intensifiera les efforts qu'il déploie pour remédier à ses problèmes financiers, notamment en diversifiant sa base de financement afin d'assurer sa viabilité à long terme. Il s'efforcera d'établir des partenariats avec un certain nombre de parties prenantes pour mobiliser des ressources supplémentaires. Le nouveau modèle de fonctionnement qu'il concevra et mettra en œuvre contribuera à stabiliser ses flux de financement. En outre, il s'emploiera à entretenir le dialogue avec ses États membres pour accroître les contributions financières qu'il reçoit et réduire les arriérés afin de rétablir ses réserves statutaires et de renforcer ses capacités opérationnelles.

51. Le renforcement de la coopération avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les partenaires de développement créera des synergies qui feront progresser le programme de développement de l'Afrique. L'IDEP établira le dialogue avec les divisions de la CEA dans le cadre du programme intégré de développement des capacités pour harmoniser les efforts de renforcement des capacités, en veillant à effectuer des interventions percutantes dans les États membres de façon cohérente et efficace.

52. Afin d'accroître son influence, l'IDEP veillera en priorité à se faire mieux connaître et à améliorer sa coopération avec les parties prenantes en 2025. Dans le cadre des actions qu'il mènera à cet effet, il adoptera des stratégies de communication ciblées, multipliera ses activités de sensibilisation et s'emploiera à produire des programmes de haute qualité présentant un intérêt pour ses partenaires. En renforçant ses relations avec ses États membres, le secteur privé et les organisations de la société civile, l'IDEP espère consolider sa position de partenaire de confiance dans le développement de l'Afrique.

Annexe

**Montant total des contributions versées depuis la
création de l'Institut africain de développement
économique et de planification, par pays, et soldes dus
au 31 décembre 2024**

(en dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle actuelle</i>	<i>Contribution totale</i>	<i>Montant total versé</i>	<i>Solde dû</i>
Afrique du Sud	80 000	2 400 000	1 040 000	1 360 000
Algérie	80 000	2 800 000	–	2 800 000
Angola	32 000	1 120 000	992 000	128 000
Bénin	15 000	525 000	479 878	45 122
Botswana	24 000	840 000	–	840 000
Burkina Faso	15 000	525 000	525 000	-
Burundi	15 000	525 000	75 000	450 000
Cabo Verde	10 000	350 000	–	350 000
Cameroun	24 000	840 000	673 321	166 679
Comores	10 000	350 000	–	350 000
Congo	15 000	525 000	455 869	69 131
Côte d'Ivoire	32 000	1 120 000	994 777	125 223
Djibouti	15 000	525 000	–	525 000
Égypte	80 000	2 800 000	2 480 000	320 000
Érythrée	15 000	450 000	–	450 000
Eswatini	20 000	700 000	568 770	131 230
Éthiopie	32 000	1 120 000	40 580	1 079 420
Gabon	20 000	700 000	40 000	660 000
Gambie	10 000	350 000	304 873	45 127
Ghana	32 000	1 120 000	954 600	165 400
Guinée	20 000	700 000	160 000	540 000
Guinée-Bissau	10 000	350 000	30 000	320 000
Guinée équatoriale	10 000	350 000	260 000	90 000
Kenya	32 000	1 120 000	1 120 000	–
Lesotho	15 000	525 000	465 000	60 000
Libéria	15 000	525 000	30 000	495 000
Libye	80 000	2 800 000	1 146 151	1 653 849
Madagascar	20 000	700 000	607 040	92 960
Malawi	15 000	525 000	405 000	120 000
Mali	15 000	525 000	495 000	30 000
Maroc	32 000	1 120 000	1 048 902	71 098
Maurice	15 000	525 000	–	525 000
Mauritanie	10 000	350 000	30 000	320 000
Mozambique	32 000	1 120 000	340 943	779 057
Namibie	24 000	792 000	768 000	24 000
Niger	15 000	525 000	24 975	500 025

<i>Pays</i>	<i>Contribution annuelle actuelle</i>	<i>Contribution totale</i>	<i>Montant total versé</i>	<i>Solde dû</i>
Nigéria	80 000	2 800 000	2 290 331	509 669
Ouganda	24 000	840 000	692 971	147 029
République centrafricaine	15 000	525 000	16 761	508 239
République démocratique du Congo	32 000	1 120 000	–	1 120 000
République-Unie de Tanzanie	24 000	840 000	696 000	144 000
Rwanda	15 000	525 000	180 000	345 000
Sao Tomé-et-Principe	10 000	350 000	10 000	340 000
Sénégal	24 000	840 000	719 480	120 520
Seychelles	10 000	350 000	350 000	–
Sierra Leone	20 000	700 000	620 055	79 945
Somalie	10 000	350 000	–	350 000
Soudan	32 000	1 120 000	1 024 000	96 000
Tchad	15 000	525 000	88 851	436 149
Togo	15 000	525 000	465 000	60 000
Tunisie	24 000	840 000	410 471	429 529
Zambie	32 000	1 120 000	1 056 000	64 000
Zimbabwe	40 000	1 400 000	1 400 000	–
Total	1 358 000	47 007 000	26 575 599	20 431 401